

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Paris, Tourcoing :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX
Le Nord de la France :
Trois mois. 12 f.
Six mois. 23
Un an. 44

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeek, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TROUVAILLE, au bureau du journal l'Économiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 6 JANVIER 1870

Parmi les adhésions déjà acquises au nouveau ministère, nous nous plaisons à citer ici, comme une des plus significatives, celle du journal le Français, qui défend, comme on sait, avec un égal dévouement, les principes d'ordre et de sage liberté. Dans un article très-remarquable, signé d'un des noms les plus justement estimés des catholiques, le nom de M. Cochin, ce journal n'hésite pas à engager tous les honnêtes gens à se grouper autour du Cabinet qui vient d'entrer en fonctions :

« Ce que le pays voulait, dit l'habile et sympathique écrivain, c'est qu'on prit le ministère dans la Chambre, et l'on conviendra que dans la Chambre telle que l'ont faite les élections de 1869, on ne pouvait faire de meilleurs choix. Toutes les fractions sont, en outre, loyalement représentées, à l'exception des deux extrêmes, et l'on peut dire que le Cabinet occupe toute la place qui sépare la réaction de la révolution.

Pour combattre l'une et l'autre, le ministère du 2 janvier aura fort à faire, et il a besoin du concours énergique de tous ceux qui ont loyalement désiré la transformation libérale de l'Empire, de tous ceux qui, sous toutes les formes de gouvernement, république, monarchie, empire, ne cherchent qu'une chose, l'honneur national et la liberté publique, sans s'enfermer dans une opposition taquine et systématique. Mais l'opinion attend beaucoup, attend depuis longtemps ; et après avoir accueilli avec estime et bon espoir le Cabinet, qui commence avec une nouvelle année une nouvelle politique, il restera à la juger sur ses actes et à voir si nos espérances se transformeront en réalités. »

Le Journal officiel publie le rapport annuel du ministre de l'agriculture et du commerce sur les opérations des caisses d'épargne. Il ressort de cet exposé que les caisses d'épargne continuent de progresser et que les résultats de 1868 ont été particulièrement satisfaisants. On sait que cette institution est appelée à recevoir bientôt une plus grande extension par l'effet du projet de loi en préparation qui autorisera les percepteurs des contributions et les receveurs des postes à lui prêter leur concours pour les versements et les remboursements des dépôts.

La situation intérieure en Autriche n'a pas changé. Le parti aristocratique

en Bohême espère que la crise amènera une convocation extraordinaire du Reichsrath, à la suite de laquelle l'Empereur se fera couronner roi, comme il s'est fait déjà couronner roi de Hongrie.

On télégraphie de Madrid que le ministère entier a donné sa démission, afin de faciliter l'organisation d'un cabinet de conciliation.

J. REBOUX.

Il est intéressant de rappeler, dans les circonstances actuelles, quel était le programme politique signé par les 131 députés du centre droit et rédigé par le chef du Cabinet actuel, M. Emile Ollivier :

- La paix à l'extérieur ;
L'abrogation de la loi de sûreté générale ;
L'interdiction du cumul pour les gros traitements ;
L'étude d'un système de décentralisation qui constitue, sur les bases les plus larges possibles, l'autonomie de la commune, du canton et du département, et, en attendant, le choix obligatoire des maires dans les conseils municipaux ;
Une réforme électorale opérée avant le renouvellement du Corps législatif, ayant pour but notamment de déterminer par la loi le nombre et l'étendue des circonscriptions et de sauvegarder la liberté des élections ;
La modification de l'article 75 de la constitution de l'an VIII en matière électorale, ou lorsqu'il s'agit d'atteinte à la liberté individuelle et de violation illégale du domicile ;
L'attribution au jury des délits politiques commis par la voie de la presse ;
La suppression du droit de timbre sur les journaux et son remplacement partiel par un droit de poste ;
La suppression du droit accordé aux préfets de désigner les journaux qui doivent recevoir les annonces judiciaires ;
La liberté de l'enseignement supérieur ;
L'enquête parlementaire sur les conséquences du traité de commerce ;
La recherche de tous les moyens pratiques d'améliorer la situation morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre.

Nous publions également le rapport signé par MM. Buffet, ministre des finances, et Daru, ministre des affaires étrangères, et fait, au nom de la commission chargée par le centre gauche de lui proposer un projet de rédaction de programme, le 6 décembre 1869, par M. le marquis d'Andelarre, président de la réunion :

Messieurs,

Nous avons entrepris l'œuvre que vous nous avez confiée, — et cette tâche était rendue facile par vos délibérations antérieures, — lorsque nous avons reçu communication

d'un programme arrêté et signé par un grand nombre de nos collègues.

Comme nous, ils pensèrent sans doute que la solution provisoire indiquée dans leur programme, pour la nomination des maires, ne donnera pas aux communes une participation suffisante au choix de ces magistrats, et que, sans attendre une loi, d'ailleurs si nécessaire, sur l'organisation communale, cantonale et départementale, il importerait de pourvoir, dès à présent, par une loi spéciale, à ce grand intérêt.

En vous proposant ces réserves, votre commission s'est inspirée de vos résolutions et de vos votes antérieurs. Elle s'en inspire encore lorsqu'elle affirme, en terminant, que ses préoccupations les plus sérieuses et ses plus actives sollicitudes se portent sur la nécessité de l'union et de l'accord de tous les éléments du parti libéral et conservateur.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité par les membres de la réunion.

L'analogie entre ce programme et celui qui, déposé sur votre bureau par un de nos collègues, avait plus particulièrement fixé votre attention, est telle, qu'en analysant ces deux documents, paragraphe par paragraphe, nous avons pu constater qu'ils étaient, sur la plupart des points à peu près identiques.

Nous ne pouvons donc que voir avec une entière satisfaction un aussi grand nombre de nos collègues affirmer le principe du gouvernement parlementaire, c'est-à-dire du gouvernement du pays par le pays, principe qui a toujours été le nôtre, et nous serons heureux d'en poursuivre avec eux la complète et loyale application.

Toutefois, il n'échappera pas à nos collègues que l'exécution de ce programme, notamment les réformes qui touchent aux circonscriptions électorales et à la nomination des maires, ne peuvent s'accomplir sans changement à la constitution, et ils voudront sans doute, comme nous demandons au gouvernement d'user de son initiative pour faire participer désormais le pays, par l'intermédiaire de ses représentants, à ces réformes jugées nécessaires.

Les traités de commerce.

Un grand meeting de la marine marchande aura lieu, dimanche prochain, à Bordeaux. M. Pouyer-Quertier a été invité à cette réunion à laquelle il a promis de se rendre. C'est donc une lutte dans le centre même du libre-échange qui va s'engager. Elle sera fort intéressante à suivre.

Le 12, M. Pouyer-Quertier doit assister à un meeting de métallurgistes à Périgueux.

À la veille de devenir ministre, M. Buffet a prononcé le discours suivant au meeting industriel de Saint-Dizier :

Malgré la gracieuse provocation de mon compatriote des Vosges, il m'est difficile d'ajouter aux excellentes paroles prononcées en notre nom par notre honorable collègue et ami le marquis d'Andelarre. Comme lui, j'ai été extrêmement touché de l'accueil si cor-

dial que nous avons reçu ici, alors que nous ne faisons, en répondant à l'appel du comité des Vosges, qu'accomplir un devoir. C'est en effet le devoir de tous les mandataires du pays de s'éclairer sur les vrais intérêts économiques, en écoutant et en consultant les hommes qui les connaissent le mieux pour les avoir pratiqués. (C'est cela ! très bien !)

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que ces intérêts peuvent être appréciés sans tenir compte des faits et en se laissant diriger par des idées abstraites. (Assentiment général.)

Nous devons donc nous rendre à cette réunion, et il nous est permis de penser que cette démarche, presque obligatoire de notre part, et qui nous a été d'ailleurs rendue si facile et si agréable, n'est point l'unique cause de la sympathie qu'on nous témoigne.

Il nous est donc permis de croire que cette sympathie vient aussi, en dehors des questions industrielles, de la conformité d'opinions et de tendances politiques qui existe entre nos honorables collègues ici présents et la grande majorité du pays. (Vive adhésion.)

Nous croyons répondre à ses vœux en travaillant avec persévérance à le doter enfin d'institutions vraiment conservatrices et libérales, conservatrices parce qu'elles sont libérales... (Oui ! oui ! très bien !)

La France a tenté plus d'une fois déjà cette noble entreprise, et plus d'une fois déjà, il faut le reconnaître, elle a malheureusement échoué ; mais aujourd'hui j'ai bon espoir. (Oui ! oui ! Bravo ! bravo !)

Savez-vous sur quoi, messieurs, se fonde cette espérance ? C'est que nous comprenons ces derniers temps, la liberté n'avait apparu à beaucoup d'esprits que comme une idée générale et spéculative dont les âmes élevées pouvaient s'éprendre, mais presque étrangère aux intérêts sérieux et positifs de la vie. Souvent même ne l'accusait-on pas de troubler et de compromettre ces intérêts ? Ne reprochait-on pas aux institutions, au moyen desquelles elle se réalise, d'entraîner d'interminables lenteurs et d'ajourner toutes les solutions ?

Qui de nous n'a entendu dire sous les régimes précédents : rien ne se décide ; les lois discutées, amendées, vont d'une Chambre à l'autre, et la conclusion attendue n'arrive pas, on n'arrive que trop tardivement. (C'est vrai !)

Je me rappelle qu'une personne qui m'avait souvent tenu ce langage, vint me retrouver en 1852 ou en 1853 et me dit : Vous me voyez bien préoccupé, je crois qu'aujourd'hui, dans l'espace de quelques heures, va se décider une question dont la solution peut compromettre nos intérêts. Eh bien ! lui répondis-je, n'est-ce pas au moins une consolation pour vous de penser que nous sommes débarrassés de ces discussions sans fin, de ces épreuves multipliées auxquelles les lois étaient soumises, pendant lesquelles les ré-

clamations avaient, que trop le temps de se produire ? N'êtes-vous pas émerveillés de la façon dont les plus graves questions sont tranchées en quelques minutes et presque sans débat ? (Rires d'assentiment.)

J'ai tout lieu de croire que cette épreuve a éclairé mon ami. (Oui ! oui ! Très bien !)

La plupart des intérêts ont été successivement soumis à une épreuve semblable. Aussi tous les esprits éclairés reconnaissent-ils aujourd'hui que les garanties politiques sont la condition nécessaire de la prospérité du travail. (Très bien ! très bien !)

Ce n'est pas seulement dans les villes, c'est aussi dans les campagnes que cette conviction est générale. Dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, on me disait encore récemment : oui, nous avons l'ordre matériel, mais les menaces que l'ordre procure sont compromises par l'incertitude constante où nous sommes. Nous ne savons jamais la veille ce que nous réserve le lendemain. Notre industrie vitait sous le régime protecteur, sans aucune manifestation de notre part, elle a été tout à coup soumise à un régime différent. Nous nous endormons dans la paix ; nous ne sommes pas sûrs de ne pas nous réveiller demain dans la guerre. (C'est vrai ! très bien.)

Dans de telles conditions, l'industrie, le commerce, l'agriculture, en somme, manquent de la sécurité nécessaire à leur développement. (Approbation générale.)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, mercredi 5 janvier.

On a dit depuis trois jours et nous avons nous-même répété que la formation du cabinet du 1er janvier scellait la fusion des deux centres. Il ne faut pas qu'il naisse une méprise à cet égard, car elle pourrait amener à de fausses interprétations des événements qui vont se produire, et je puis vous garantir l'exactitude des renseignements que je vous transmets.

MM. Daru et Buffet étaient deux des membres les plus importants du centre gauche ; mais ils n'en étaient pas les chefs, et il serait injuste de dire aujourd'hui que le centre gauche est décapité. Deux ministres ont donc été choisis dans ce groupe de députés qui constituaient l'opposition dynastique. Mais on ne peut pas dire que leur avènement au pouvoir soit l'avènement de leur parti, et qu'ils

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 7 Janvier 1870.

— 32 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

XII

(suite.)

Christine avait l'exécution prompte. Mais, malgré l'émotion vive, elle avait aussi cette possession de soi-même, du moins à l'extérieur, qui n'abandonne jamais la femme du monde. Elle fit d'abord ralentir sa course Axel et le major l'imitèrent.

« J'ai peur, dit-elle au chevalier d'une voix assez déglacée, qu'il ne soit arrivé malheur à Mlle Borgiloff. Il n'y a qu'un moment, elle n'a pas prononcé le nom de Georges, elle était à la hauteur de ce petit bouquet de saules ; je les ai vus encore plus loin qui couraient... Maintenant, plus rien !... Si... là-bas, là-bas ! une sorte de tache brune

sur la neige... Si, c'est eux, ils sont arrêtés... peut-être un accident... il ne serait pas humain de laisser par ce froid une pauvre jeune fille blessée sur le lac... Je ne connais pas Mlle Borgiloff, mais il y a des choses que l'on se doit entre femmes. Je veux lui offrir une place dans mon traîneau. Allons, messieurs, en avant ! et qui m'aime me suive ! »

Tout cela fut dit avec une aisance et un naturel exquis. Le chevalier cependant ne fut pas maître d'un peu d'étonnement, qui se trahit dans son regard. M. de Vendel avait déjà fait signe au cocher, et tous ensemble partirent au galop dans la direction du petit groupe. Le fouet donna des ailes à l'attelage ardent. C'est à peine si, quoique bien montés tous deux, le major et le chevalier purent le suivre.

En quelques minutes, qui semblèrent des siècles à l'impatience de Christine, on arriva tout près des fugitifs. La comtesse se pencha en dehors du traîneau ; mais les deux chevaux, placés devant leurs maîtres, empêchaient de rien voir. Au-dessus de leurs têtes, avec des croisements sinistres, un vol de corbeaux tournait dans le ciel. Leurs ombres mobiles promenaient des taches sur la neige. On eût dit qu'ils flairaient une proie.

« Y aurait-il vraiment un malheur ? » pensa Christine, qui sentit la bonté entrer dans son âme, dès que l'inquiétude apaisée, tyrannique et mortelle, en sortit pour lui faire place.

On fut bientôt en présence. Georges s'avança, tenant en main les rênes des deux chevaux, qui piétinaient dans la neige et se cabraient à l'approche des autres. « Et Mlle Borgiloff ? » demanda Christine, qui cherchait à l'apercevoir derrière Georges.

Nadège se leva et vint au-devant de Christine. « Je vous rends mille grâces, madame la comtesse, dit-elle en saluant, ce n'est plus rien... un peu de fatigue... un éblouissement... mais le danger était grand. M. de Simiane m'a sauvé la vie. »

Ce dernier mot entra comme un poignard dans le cœur de Christine. Georges devina combien elle souffrait.

« Mademoiselle exagère, dit-il en retrouvant tout son calme, son cheval courait à peu trop vite ; je n'ai eu que le mérite de l'arrêter, en prenant sa bride. — Au moment où je l'abandonnais ! » dit Nadège en fermant les yeux comme si elle eût vu encore le péril devant elle.

Le regard de la comtesse allait de l'un à l'autre, sévère, plein d'interrogations muettes ; Georges était très-pâle et son oeil semblait fuir celui de Christine. Nadège, au contraire, avait le teint animé par le vif incarnat du bonheur. Elle était ses vingt ans. Puis, le moment d'après, elle reprit un air de gaucherie naïve : elle baissait les yeux comme si elle eût eu peur d'y laisser voir trop de choses, sa poitrine, qui battait, soulevait

son corsage.

On ne pouvait point songer à retrouver le chapeau, roulé par le vent dans la steppe, et il n'était guère possible de la laisser courir tête nue entre trois hommes.

Christine lui offrit dans son traîneau une place qu'elle accepta, la fit asseoir auprès d'elle, l'envoloppa de ses fourrures et la coiffa de ses matras, à la créole, avec un mouchoir de soie rouge et or, trouvé dans une poche de sa pelisse. Elle était charmante ainsi. Seulement le mouchoir à la créole manque de majesté, de sorte qu'elle avait l'air d'une soubrette piquante à côté d'une grande dame qui avait bien voulu lui faire place dans sa voiture... Mais la soubrette n'avait pas vingt ans.

On reprit le chemin de Stockholm, assez lentement, et en causant comme de vieux amis. Georges, en présence de Christine, sentit bientôt tomber son exaltation folle. Sa pensée redevenait grave et triste : elle était tout entière à cette grande douleur si peu méritée et dont il était la cause. Il fixait sur le visage de Christine, comme nous lisons dans un livre dont maintes fois nous avons tourné les pages familières. Il connaissait l'énergie et la soudaineté de ses impressions, et il savait quels secrets mais violents contre-coups, étouffés dans son âme, alternaient tout à coup sa physionomie si serène et si pure. Un cercle bleuâtre s'empourpait ses yeux, et sur ses mains couraient des frissons nerveux.

De temps en temps elle regardait Nadège. Si c'est elle qu'il aime, pensait-elle, il faudra que je l'aime aussi... si je puis ! Une ou deux fois elle jeta les yeux du côté de Georges. Georges était près d'Axel, qui le séparait du traîneau. Il tourmentait machinalement son cheval : tous ses mouvements étaient saccadés et nerveux. Mille pensées, qui se succédaient dans son esprit, se reflétaient sur sa physionomie mobile. Il était de lui : il se reprochait de s'être si vite engagé à Nadège ; il trouvait ridicule la position de Christine, ramenant ainsi sa rivale dans sa voiture, et il s'irritait contre elle de se donner en spectacle avec Mlle Borgiloff. Puis le souvenir du passé lui revenait, et se rappelant l'impénétrable bonté de Christine, son exquis délicatesse, sa tendresse profonde, son dévouement sans bornes, il se demandait de quel prix il allait payer tous ces trésors d'une âme qui s'était répandue à ses pieds. Christine le regarda par hasard dans un de ces moments où il relevait lui-même ; elle comprit ce qu'il se passait dans ce cœur troublé, elle devina la lutte, et, avec cette défiance sourde dont une année de bonheur n'avait pu la guérir. Ainsi, dit-elle, il est entraîné vers elle involontairement, et, comme il est bon, il s'attarde de son côté, plein de regret du mal qu'il va lui faire, plein de tendresse encore, de bonté douce et de compassion ; il se sacrifie peut-être. C'est ce que je ne veux pas !

(La suite du prochain numéro.)